

**HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE
DU MONDE CONTEMPORAIN**

CONCEPTION ESCP BS

**ÉPREUVE N° 266
ANNÉE 2024**

Sujet : Le changement climatique, un facteur de recomposition de la mondialisation

Lors de la COP28 aux Émirats-Arabis Unis à la fin de l'année 2023, les États, entreprises et organisations ont signé un accord visant à la mise en place d'un principe dommages et réparation, qui consiste à ce que les acteurs contribuant le plus au changement climatique dédommagent ceux le subissant.

En effet, le changement climatique n'est pas provoqué par tous les acteurs de manière égale et ceux qui le subissent le plus ne sont souvent pas ceux qui participent majoritairement à son tel changement. Ce changement peut se définir comme l'ensemble des mutations du climat telles que la montée des eaux, le réchauffement climatique, la perturbation des courants marins ou la multiplication des catastrophes naturelles. Tant de changements ne viennent pas seuls car ils apparaissent avec ceux de nouveaux défis et de nouveaux enjeux, notamment liés à la mondialisation. En effet, cette dernière se caractérise comme le processus commencé dans les années 1980 d'interconnexion croissante des acteurs par le biais de l'intensification des flux commerciaux, financiers et humains. Ainsi, face à la menace du changement climatique, individus, sociétés et États sont contraints d'adopter de nouvelles stratégies, certains subissant, d'autres instrumentalisant le changement climatique dans une logique de compétition. L'objectif pour chacun étant de rester le plus compétitif dans un monde globalisé, les différentes solutions proposées pour s'adapter au réchauffement climatique entraînent alors une recomposition de la mondialisation, c'est-à-dire une nouvelle forme, un nouvel agencement

dont certains sont gagnants et d'autres perdants, d'autant plus qu'un paradoxe apparaît souvent entre lutte contre le changement climatique et compétitivité, car cette lutte demande la remise en cause de modèles de croissance fonctionnels mais incompatibles avec le climat. Tout l'enjeu alors pour les acteurs est de trouver un moyen de rester compétitif dans une mondialisation inexorablement changée par le changement climatique.

Dès lors, comment la forme classique de la mondialisation est-elle remise en cause par les effets du changement climatique, entraînant sa recomposition ?

Alors que le changement climatique met au jour de nouveaux enjeux provoquant un bouleversement de certains aspects de la mondialisation (I), les États sont inégalement touchés, contribuant à un changement dans les rapports de puissance de la mondialisation (II) et mettant en place de nouvelles stratégies qui façonnent une nouvelle mondialisation (III).

*

*

*

Les piliers de la mondialisation se trouvent bouleversés par le changement climatique avec de nouveaux lieux (A), de nouvelles dynamiques des flux (B) et de nouveaux matériaux devenant le cœur de la compétition (C).

La mondialisation a été longtemps marquée par une certaine rigidité dans les pôles et les points de passage clés, notamment pour le commerce maritime, "épine dorsale" de la mondialisation selon A. FREMONT, car équivalent à 90% de la valeur du commerce international. Ainsi, tout changement dans les routes maritimes peut être considéré comme facteur d'une recomposition des clés de route de la mondialisation. En effet, à l'heure où l'atmosphère se réchauffe, les glaciers fondent, et notamment en Arctique où le calotte glaciaire fond quatre fois plus vite que dans n'importe quel autre endroit du monde. Ainsi, l'eau auparavant contenue et libérée de la glace est une nouvelle possible route qui réduirait de plusieurs milliers de

kilomètres le route maritime mondiale. Bien que pas encore navigable toute l'année, les Etats s'y projettent déjà, notamment la Russie et la Chine qui pourraient accroître leur place dans le commerce maritime. À l'inverse d'autres points de sont menacés par le changement climatique comme le canal de Panama qui, chaque été doit réduire le nombre de bateaux l'empruntant à cause des sécheresses. La Chine qui voulait envoyer l'entreprise HKND construire un canal similaire au Nicaragua a avorté ce projet en 2017, en partie à cause de ce risque.

Les nouveaux risques sont d'ailleurs multiples, et en particulier les risques naturels comme les cyclones, les tsunamis et les sécheresses et ceux-ci entraînent une mutation pour un autre pilier de la mondialisation, les flux humains. Si la fonte de l'Arctique permet l'ouverture à de nouvelles voies, elle implique aussi une montée des niveau mondial de l'eau mettant parfois certains pays, surtout des îles en péril. Les habitants sont alors obligés de fuir leur foyer et ce phénomène va inévitablement se multiplier, ce qui a conduit l'ONU à créer une nouvelle catégorie de réfugiés, les réfugiés climatiques. Dans un monde où les migrants ne représentent plus que 3% de la population mondiale, soit moitié moins qu'en 1913 (en proportion), le changement climatique contribue à un accroissement des flux migratoires. Mais il peut aussi avoir l'effet inverse. Le tourisme par exemple a mis son essor avec la mondialisation et certains phénomènes climatiques comme le fait des pergélisol peuvent y nuire. En effet, des bactéries millénaires sont contenues dans les sols glacés et les scientifiques estiment qu'au moins une dizaine de pandémies mondiales ont été évitées de peu mais que les risques sont grands. Or, au regard des effets du Covid-19 sur la mondialisation, il est clair qu'une telle conséquence du changement climatique est un facteur de recomposition structurel de la mondialisation, le tourisme passant de 1,5 milliard à 100 millions de 2019 à 2020.

Enfin, le changement climatique a souligné la nécessité d'une transition énergétique pour ne plus reposer sur le pétrole et le gaz conventionnels et non-conventionnels dont l'extraction est à l'origine de véritables "bombes-carbone". De ce fait, les métaux rares indispensables à cette transition se retrouvent au centre du jeu. C'est notamment le cas notamment des métaux rares comme l'engrais. C. PITRON dans La guerre des métaux rares, ceux-ci étant nécessaires aux batteries électriques notamment. Cette guerre dont il parle

n'est éternellement pas une guerre conventionnelle mais une guerre au sein de la mondialisation, notamment celle entre les Etats-Unis et la Chine car la Chine fournit environ 90% des terres rares du monde. D'autres ressources, comme le lithium sont aussi de plus en plus demandées par selon l'OCDE la demande de lithium pourrait augmenter de 200% en trente ans. Cependant, cette idée est à nuancer, le pétrole et le gaz restent les deux ressources principales et, comme le dit J.B FRESSEZ dans sonstabilisation (2024), les nouvelles ressources ne font que s'ajouter aux premières et ne s'y substituent pas. Ce n'est alors pas tant une recomposition qu'une simple évolution des ressources phases de la mondialisation.

Ainsi, les piliers de la mondialisation se retrouvent bouleversés par le changement climatique, tant les flux que les lieux de la mondialisation. Que s'en est-il alors des acteurs de la mondialisation, tous touchés bien qu'inégalement par le changement climatique ?

*

*

*

Le changement climatique et ses effets conduisent à une hétérogénéité croissante des dépendances entre Etats (A) puis, ainsi que d'autres acteurs, dans le dilemme de la compétitivité (B). Il fait aussi gagner d'autres acteurs, les ONG en importance dans la mondialisation (C).

Tous les Etats ne sont pas également touchés par le changement climatique, ce qui assésse certains rapports de force et en modifient d'autres dans une mondialisation compétitive. En effet, une des conséquences du réchauffement climatique est la désertification et l'acidification des sols, ainsi que la salinisation des eaux due à la montée des eaux, deux fléaux pour l'agriculture qui touchent notamment les pays d'Afrique du Nord. Le delta du Nil est un exemple, en malgré des projets pharaoniques, l'Egypte doit maintenant importer plus de 50% de sa nourriture, notamment d'Ukraine, de Russie et des Etats-Unis pour le blé. Ainsi, le changement climatique conduit à plus d'inégalités dans les relations internationales, déplaçant certains pays de la qualité de "swing producers", à savoir le concept d'un "food power" et plongeant d'autres dans la dépendance extrême. Le Chine

**HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE
DU MONDE CONTEMPORAIN**

CONCEPTION ESCP BS

**ÉPREUVE N° 266
ANNÉE 2024**

pour sa part s'est rendue indispensable grâce au changement climatique en produisant les deux-tiers des panneaux solaires mondiaux. De simple atelier du monde, elle a su monter dans le wagon à temps contrairement à une Europe en difficulté. Il y a aussi une recomposition de certains rapports de force dans le mondialisme.

Mais, tous les rapports de force ne sont pas modifiés, il y a des invariants dans le mondialisme que même le changement climatique ne parvient pas à changer. En effet, il y a une coopération entre pays polluants et pays intègres dans le mondialisme. Il suffit de regarder la Chine et les États-Unis responsables à eux deux de 70% des émissions de gaz à effet de serre. C'est qu'aujourd'hui, choisir la transition constitue dans un certain mesure un sacrifice de sa compétitivité, tant pour les États que les entreprises. On observe d'ailleurs de certaines contradictions dans le choix des États, le Royaume-Uni ouvrant de nouvelles exploitations en mer du Nord et repoussant le date de sortie du véhicule thermique. Pour les entreprises, ce sont peut-être les entreprises automobiles européennes qui sont les plus touchées, on les force à passer à l'électrique mais pas assez rapidement elles ont laissé une bonne part de marché des véhicules thermiques aux Américains et se sont fait doubler par les entreprises chinoises dans l'électrique. Au regard des bénéfices record de Shell, de TotalEnergies ou de Saudi Aramco, le changement climatique ne semble en revanche pas amener à une recomposition de certains secteurs.

En revanche, le changement climatique est le facteur d'une recomposition des acteurs du mondialisme et donc du mondialisme en ce qu'il donne de l'importance à des acteurs

ou des ONG qui permettraient à se faire entendre avant cela. En effet, les consommateurs deviennent des "consommateurs" qui il faut toujours satisfaire. Or, notamment dans les pays occidentaux, les acheteurs sont de plus en plus sensibles au mode de production des produits qu'ils achètent. L'agriculture biologique ou locale et en circuit court est en vogue et contribue à petite échelle à lutter contre le changement climatique. Au Brésil, les civils ont manifesté contre les entreprises qui déforestaient l'Amazonie, la Suisse a même été condamnée par l'UE pour inaction climatique après le dépôt de plainte d'une association de femmes âgées qui dénoncent le rôle des Etats dans les recherches qui sont des causes de maladies frites pour les personnes âgées. On voit alors la société civile prendre un plus de premier plan et s'imposer face aux Etats et aux entreprises dans le mécanisme joué au changement climatique.

Le changement climatique remet alors en cause la composition traditionnelle des secteurs de la mondialisation entraînant sa recomposition qui donne plus de place à la société civile. Face à ce changement c'est alors la forme même de la mondialisation qui subit un nouvel ajustement dû au changement climatique.

* * *

Pour répondre aux satisfactions d'une société civile inquiète du changement climatique, les Etats prennent des mesures qui font basculer la mondialisation néo-libérale dans une mondialisation normale, devant répondre à des critères environnementaux. Alors que les entreprises avaient le plein pouvoir de la mondialisation des années 1980-1990, on assiste à un retour des régulations pour des questions climatiques. Il existe aujourd'hui par exemple plus d'une dizaine de marchés du carbone dans le monde, concentrés dans les trois pôles de la Triade. Ces marchés, dont le premier a vu le jour dans

L'Unica européenne en 2005 contraignait les entreprises à diminuer leur émission de carbone avec des quotas fixés. En 2019, l'UE a décidé de réduire drastiquement ces quotas, passant de 17 à 3 d'augmenter massivement le prix des quotas car en 2013 cela ne coûtait que 7 euros le tonne de CO₂ ce qui n'était pas du tout dissuasif. D'autres normes sont fixées, notamment sur la traçabilité des produits pour éviter qu'ils ne viennent de gigs-farmes australiennes ou brésiliennes, pour le bétail et le volaille par exemple. C'est donc une mondialisation plus régulée, plus normée qui se détache du néo-libéralisme qui l'a faite décoller.

Ce détournement du néo-libéralisme est aussi fruit du protectionnisme croissant dont les manifestations les plus parlantes sont celles liées au changement climatique qu'il s'il n'est peut-être pas encore la priorité pour tous, le sera demain. C'est notamment le cas de l'Inflation Reduction Act (IRA) étatsunien qui octroie 390 milliards de dollars sur 10 ans pour subventionner les firmes américaines dans leur transition énergétique. Partout dans le monde l'Etat se réingère dans le marché. Au Japon Kishida a débloqué un fonds de 100 milliards pour aider les entreprises innovantes dans une économie macro-céphale dirigée par les bureaux. Au Brésil, l'Etat investit dans la ville de Curitiba, "ville-modèle du Brésil" car 80% des citoyens utilisent les transports en commun et de nombreuses entreprises occidentales et chinoises de recherche dans le renouvelable y implantent. C'est alors une autre mutation de la mondialisation qui apparaît avec les effets du changement climatique, celui des flux financiers, qui petit à petit se concentrent dans les secteurs de la recherche dans le développement durable et se font de plus en plus à l'intérieur des pays.

Enfin, le réchauffement climatique est un phénomène global et les différents acteurs essaient de plus en plus de coopérer dans une mondialisation plus ambiguë entre protectionnisme sectoriel et coopération. En effet, depuis le sommet de la Terre de Rio en 1992, les conférences se sont multipliées avec notamment les COP qui se tiennent tous les ans et où Etats, entreprises et ONG sont représentés. Malheureusement, ces sommets mondiaux sont souvent des échecs, certains pays refusant de se prêter au jeu par peur d'être déçus. C'est le cas des Etats-Unis de Bush en 1992 : "Le mode de vie américain n'est pas négociable." C'est alors surtout à l'échelle régionale que

la coopération fonctionne, même d'une mondialisation recomposée, se faisant plutôt par blocs et où la régionalisation voit, en Afrique, au même moment où l'on veut s'insérer dans la mondialisation on fait que bloc avec la création de l'ZLECA en 2020, les comités de bassins fluviaux sont renforcés avec de nouveaux projets pour la gestion de l'eau comme le comité du bassin du lac Tchad qui, face à la réduction du lac de 213 de sa superficie a pour projet d'y transférer les eaux du fleuve Congo. En Asie, la BAII chinoise investit bien plus dans les projets de lutte par le climat que n'importe quel autre organisme mondial.

*

*

*

Pour plusieurs raisons alors la mondialisation semble une recomposition due aux effets du changement climatique. Les piliers de la mondialisation traditionnelle que sont la marchandisation, la libre échange et le néo-libéralisme connaissent tous des mutations, avec de nouvelles vagues et plus de protectionnisme. Mais le changement climatique provoque aussi une recomposition des acteurs de la mondialisation, creusant les inégalités entre Etats et permettant à la société civile de devenir un acteur à part entière tenant tête aux entreprises traditionnellement toutes puissantes. C'est enfin le principe même de la mondialisation qui se trouve recomposé par les effets du changement climatique facteur parmi d'autres d'une mondialisation plus fermée où l'Etat réaffirme sa souveraineté et d'une ambiguïté entre nécessité de coopérer et de rester compétitif et souverain.